



Club des sports des Aillons

CR Reunion Bureau

28 oct 2017 (Mairie Aillon - 18h)

Présents : Guillaume, Séverine, Yann, Sandrine, Eric, Karine S, Karine V, Agnès, Pierre-Damien (invité), Raph (invité)

Excusés : Wilfrid, Jérôme

1) ACTUALITES

1.1. Stage SL Amnéville (snowhall)

Participation de 18 jeunes, 2 entraîneurs, 1 parent accompagnateur bénévole (logistique).
9 créneaux de 2 heures, répartis sur 5 jours. Le dernier jour est « de trop » (fatigue et moins bon ski pour les jeunes). Conditions de ski = moyen sur la partie en libre et très dur (glace) pour les tracés (un peu trop pour les petits).

Séances de sport lors des après midi libres.

Hébergement en appartements (peu adaptés aux groupes ; coins cuisines inadaptés, une seule salle non réservée pour regrouper tous les jeunes pour les repas ...). Lors du bilan financier, vérifier l'écart de cout avec la pension complète (ski + pension complète = 79,5€/j/personne) ou la 1/2 pension (67€).

Trajet : attention, le bus avec la galerie est passé en catégorie 2 au péage (écart d +35%) :

>> PDG appelle les autoroutes pour faire rembourser.

Recommandation pour les prochains stages d'automne :

- privilégier le snowhall p/r aux glaciers (meilleures garanties de pouvoir skier)
- Rester sur 8 séances (4 jours) avec créneaux 9-11 et 13-15 le dernier jour.
- Préférer la réservation des chalets si on fait la cuisine ; étudier l'intérêt d'un hébergement en pension complète si on va dans les appartements.
- Faire les demandes de réservation (ski, hébergements) en mai.

1.2. Station SEM

Un nouveau directeur de la station est arrivé (Mickael Tessard) ; la convention de partenariat avec le Ski Club a été re-discutée. Les points majeurs de la convention sont les suivants :

- * **Maintien de la gratuité des forfaits pour les coureurs du club.**
- * **Tout forfait perdu / oublié sera refacturé au club (8,5 euros (/jour)) : le club refacturera aux parents (mise en place d'un cahier de suivi au niveau du local, par les entraîneurs).**
- * Pas de forfait saison pour les membres du Bureau.
- * Les Jeunes se doivent d'être **respectueux des employés et autres usagers** de la station (passage 1 jeune/2 ou sur 3 lors des queues).
- * **Participation obligatoire des Jeunes aux ski show** lors de nos vacances scolaires (le jeudi soir)
- * Gratuité des locaux de Margériaz et Aillon (et facturation de la consommation électrique).
- * Gratuité des forfaits lors des courses pour les coureurs et leurs coaches, du fait d'une convention avec la FFS (forfaits payants pour les accompagnateurs).

Club des sports des Aillons

Réservation des pistes :

Les discussions sont en cours.

La SEM souhaite développer les activités ludiques (par ex : slalom permanent pendant les vacances, par ex le Tasson, ou le dimanche, sur Pré Boudart, en lien avec ESF) et privilégier les activités « loisirs » et tourisme.

Il est toutefois primordial de permettre aux clubs de s'entraîner sur les pistes (Aillon, Chambéry, USCC, ESF). Le SC Aillons s'entraînera prioritairement à Aillon si les conditions de neige sont la, ce qui nécessite l'ouverture de la Combe aux Biches.

Manifestations ludiques (animation de la station)

Le Bureau proposera à la SEM de mettre en place une animation (payante) lors de la 1e semaine de Noël (le mardi ou le mercredi) et ensuite lors de nos vacances scolaires de février avec :

- 1 « repas » Diot/patates + desserts (gateaux) associé à
- 1 course relais (1 jeune du Club + 1 ou plusieurs usagers de la station) (cf course Famille)
- ou 1 course en // (1 jeune du Club contre 1 usager de la station).

Après OK de la SEM, penser à faire des affiches et flyers à mettre à la station.

Prévoir une équipe organisatrice (coordonnée par le Bureau) et des Lots.

Programme des courses sur Aillon Margériaz (prise en charge par le Club) (dates à confirmer)

Margériaz = Carré Neige GS U12 Fille (samedi 3 Février)

Aillon = Gd Prix KO SL (samedi 17/02 nocturne)

Margériaz = BVAB U12 SL (dimanche 4 mars)

Finales Microbes U8- U10 (dimanche 8 avril).

1.3. Groupe Handisport

3 personnes du Club ont été licenciées à la Fédération Handisport (Guillaume, PDG, Alex).

Benoit Blanchin sera le correspondant pour la Fédération Handi.

Le Dossier a été déposé (en attente du retour).

Le Comité Handi prévoit que 3 jeunes viennent s'entraîner le mercredi hors vacances scolaires au sein du club (pour la 1e année).

1.4 Communication

Mieux faire vivre la page du Club, avec des infos plus régulières que juste les résultats (action: membres du Bureau).

Faire passer plus régulièrement des articles pour le Dauphiné, pour les résultats ou les manifestations, via le correspondant local (Roger Ginollin).

Photos Groupes et Lucas/Paco en action, à faire pour le bus + dossier partenaires. (à faire lors des vacances de Noël).

2) FINANCES

2.1 Licences

L'affiliation du Club au Pass Région est en cours (Sandrine), ce qui permettrait de faire baisser le montant des cotisations des licences pour les Lycéens de 30 euros (remboursés au Club par la Région).

inscrit	U8	U10	U12	U14	U16	U18_U21
confirmé	5	6	11	7	6	8
prévu	2 (Zian, Mateo)	2 (Karen, Morgane)				
total	7	8	11	7	6	8

Soit 43 licenciés coureurs inscrits, (47 prévus), auxquels se rajoutent les 3 licenciés Handisport , 1 Master (entraînement) et 1 Master (coureur).

2.2. Vestes Ashok

Le solde de la facture est à payer avant le 31 décembre 2017.

Il faut donc demander aux adhérents ayant une veste de la régler (montant déduction faite de la part sponsor pour ceux dont la veste est floquée). Pour ceux dont la veste est devenue trop petite, la ramener à la réunion de début de saison pour échange.

Le montant à payer sera de :

- 128 euros pour tailles 12, 14 et 16 ans ;
- 158 euros pour les vestes S, M, L, XL
- 230 euros pour les vestes adultes non floquées.

(Les factures seront préparées par Séverine pour la réunion de début de saison).

Certains coureurs de l'an dernier ne reviennent pas (-> récupérer leurs vestes avant le 18/11).

nota : les anciennes vestes SPYDER enfants qui restent pourraient être vendues 40 euros.

2.3. Activités Bénévoles

S'agissant d'un poste important pour équilibrer le budget et devant la difficulté à impliquer les familles, il a été décidé de demander une caution qui sera rendue en fin de saison si les familles ont participé à 4 manifestations sur l'ensemble de l'année dont au moins 1 course.

(ca peut être un ou l'autre des parents, ou le jeune, pour les grands, quelque soit le nombre d'enfants inscrits).

La caution est de 100 euros (chèque non encaissé), à donner lors de la réunion de début de saison.

2.4. Détermination de la part Cotisations Familles

Droits d'entrée

Les droits d'entrée sont dus lors de l'inscription la 2e année.

Les jeunes coureurs entrés au club lors de la saison 2016-17 et réinscrits pour la saison 2017-18 auront à payer ce droit d'entrée de 150 euros ; un appel sera aussi fait auprès des familles qui n'ont pas reçu la facture lors de la saison précédente.

Total 10 familles, pour un montant de 1500 euros.

Rappels des décisions antérieures (conformité aux statuts et voir CR AG juin)

En conformité avec les statuts, la prise en charge des enfants en sport étude, est maintenue à 30% pour le District (3 jeunes) et 80% pour le Comité (2 jeunes), ce qui représente un budget de 10998 euros pour la saison 2017/2018 (9% du budget du club).

La prise en charge des enfants sur les courses nationales (Ben'j, Ecureuils, Finale Coq d'Or) est inchangée à 30 % soit un budget de 1000 euros. Les inscriptions aux courses sont à la charge du Club (sauf les Grands prix), soit un budget de 1000 euros.

Les parts sponsors et manifestations couvrent prioritairement ces montants.

Budget prévisionnel

Voir en annexe

Avec deux saisons successives très difficiles, le club doit faire face à un passif lié à des baisses de rentrée Carré Neige, des baisses de subventions et sponsors, des manifestations moins rentables, des frais supplémentaires (déplacements pour entraînement sur d'autres stations), etc. (voir CR de l'AG de juin).

Le Bureau décide de demander un prêt (de l'ordre de 9 à 10 000 euros) sur 3 ans, pour fluidifier la trésorerie et le fonctionnement du club. Guillaume et Séverine rencontreront le Crédit Agricole.

Dans ces conditions, les cotisations annuelles 2017/2018 sont fixées à :

- * 560 euros pour les U8
- * 700 euros pour les U10 à U21
- * 250 euros pour les Handi
- * 300 euros pour les Masters

Ce qui laisse un budget non équilibré avec un déficit de 2698 euros (pouvant être couvert avec les Carré Neige ou les Manifestations, en cas de saison normale).

Dons (et défiscalisation)

Pour les familles imposables, il est possible de faire des dons au club au moment de l'inscription (défiscalisés à 66% ; voire 100% avec l'affiliation au Handisport (**à vérifier**)). Les familles qui s'engagent à emmener des enfants du club sur les courses (ou les stages) avec leur véhicules peuvent déduire leur km et frais induits de leurs impôts.

Le club fournira des certificats fiscaux correspondants à ces frais et dons.

Club des sports des Aillons

Action :

- Préparer une présentation spécifique pour la réunion de début de saison : [Agnès / Sandrine](#)

Prochaine réunion (au centre d'accueil des Aillons)

Réunion de début de saison du club : samedi 18 novembre 18h

ODJ :

- CR activités Eté/automne ;
- Budget prévisionnel et cotisations ;
- Organisation Bénévolat ;
- Planning prévisionnel Entraînement et Courses ;
- Inscriptions ;
- points divers (échanges de vestes Ashok si trop petites)
- Apéro Bauju